

ayons atteint notre territoire, d'où il suit que nous aurons à surmonter les mêmes embarras et les mêmes difficultés contre lesquelles nous avons eu à lutter au Canada depuis des années.

L'honorable M. MILLS: Nous avons sur la rivière Stikine, des droits garantis par des traités.

L'honorable M. LOUGHEED: Vous n'avez le droit de vous servir de cette rivière que pour des opérations commerciales. L'une des fins pour lesquelles il vous faudra utiliser cette rivière, sera pour le transport des troupes.

L'honorable M. MILLS: Elles pourront traverser le territoire des Etats-Unis avec des vêtements ordinaires.

L'honorable M. LOUGHEED: Mon honorable ami sait que si nous tentions de faire passer des troupes de cette manière là sur le territoire des Etats-Unis, il pourrait en résulter de sérieuses complications internationales. Le fait même qui a depuis quelques mois agité l'opinion publique au Canada a eu son origine dans la visite tant critiquée que fit le ministre de l'Intérieur à Washington, lorsqu'il concéda aux Etats-Unis le droit d'expédier à travers le territoire canadien, jusqu'au Yukon, un groupe de fonctionnaires américain, que l'on soupçonnait être des troupes, bien qu'ils fussent ostensiblement envoyés là-bas à titre de corps expéditionnaire ou quelque chose de ce genre, pour porter secours à la population. Ces hommes devaient voyager en habits ordinaires. Ils n'étaient ni plus ni moins que des citoyens de la grande société politique des Etats-Unis, mais nous avons vu la presse de l'Atlantique au Pacifique, commenter défavorablement la permission qui leur avait été donnée; cependant voici que mon honorable ami dit: "Envoyez les, vêtus comme des citoyens ordinaires".

L'honorable M. MILLS: C'est ainsi que nous y avons expédié un détachement de notre police.

L'honorable M. LOUGHEED: La force de police en service lors de la rébellion de la rivière Rouge en 1870, dut faire un voyage des plus périlleux à travers le territoire canadien pour atteindre notre région nord

occidentale, alors que les Etats-Unis lui défendit absolument de traverser le territoire américain.

L'honorable M. SCOTT: La gendarmerie à cheval remonta le fleuve Yukon en 1895 et 1897; elle traversa ce territoire américain, et quelques-uns de ces hommes sont encore là maintenant.

L'honorable M. LOUGHEED: Il nous a fallu obtenir une permission spéciale pour les y expédier. Ils se sont rendus là tout implicitement pour faire la police de ce district, et ce service était aussi avantageux pour la population des Etats-Unis qu'elle l'était pour nous-mêmes. Mais mon honorable ami a laissé entendre l'autre soir comme justification de l'adoption de ce projet de loi, qu'il y avait de graves et sérieuses raisons d'Etat.....

L'honorable M. MILLS: Et c'est vrai.

L'honorable M. LOUGHEED: Des raisons d'Etat pour la construction de ce chemin de fer et l'adoption de ce projet de loi;

Les seules raisons d'Etat qui pourraient probablement se produire pour justifier l'établissement de cette voie, serait la crainte de voir surgir des troubles entre les Etats-Unis et le Canada. Un état de choses comme celui là exigerait nécessairement le transport de militaires dans la région du Yukon. En face des raisons d'Etat qu'il a laissé entendre, mon honorable ami voudrait-il dire que les Américains consentiraient jamais à nous permettre de transporter des troupes en destination de la région du Yukon, de Wrangel à la rivière Stikine à travers le territoire des Etats-Unis. Comment! Mais l'énoncé même fait par l'honorable ministre est la meilleure réfutation de l'argument qu'il a avancé quand il a prétendu que nos troupes pourraient se rendre là bas par la route de la Stikine.

Je puis signaler de nombreux cas au Canada où la tête de ligne d'un chemin de fer canadien se trouve sur le sol des Etats-Unis. La ligne courte du chemin de fer canadien du Pacifique qui traverse le Maine, le chemin de fer du Grand Tronc, celui du Sault, de fait tous les grands réseaux de voies ferrées canadiennes ont des têtes de ligne aux Etats-Unis, et cependant nous n'avons jamais eu aucune difficulté avec nos voisins au sujet de nos chemins de fer.